

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **75 (1924)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais arrivons à la sylviculture. L'exposition de Winterthour comprend un coquet *pavillon des forêts*, en face duquel un autre renferme l'exposition de la pêche et d'innombrables trophées de chasse.

Zurich est un des cantons les mieux boisés de la Suisse, puisque son taux de boisement (28 %) dépasse sensiblement celui du pays entier (23 %). La forêt privée y est sans doute bien fortement représentée (52 %), mais ses forêts publiques sont soigneusement cultivées et leur rendement, grâce à un marché favorable des bois, est très élevé. Winterthour, en particulier, à un domaine forestier magnifique, magistralement aménagé, et sur le superbe rendement financier duquel nous avons souvent rendu attentifs nos lecteurs. De la place de l'exposition, l'œil peut embrasser justement, sur la hauteur de l'Eschenberg, cette forêt communale dont Winterthour est fière à bon droit, opulente et verte ceinture de l'industrielle cité.

Nous ne pouvons nous attarder à énumérer le contenu de ce coquet pavillon forestier, quand bien même le nombre des exposants n'est pas très grand. Quelques indications seulement.

A tout seigneur, tout honneur! L'exposant principal, c'est l'*inspectorat cantonal des forêts à Zurich*, dont les collections embrassent tous les domaines de l'économie forestière. Il y a là de nombreux tableaux graphiques, montrant la marche des prix et du rendement des forêts publiques dès la fin du siècle passé jusqu'à aujourd'hui; deux cartes forestières du canton au 1:25 000, dont l'une montre la belle augmentation du domaine forestier cantonal dans la région haute de la vallée de la Töss. Un intéressant graphique expose quelle est l'organisation dans le canton du service forestier de surveillance. Le visiteur est retenu surtout par deux peintures à grande échelle. L'une montre les différences existant entre la coupe d'éclaircie par le haut et celle par le bas. L'autre se propose de faire voir les multiples inconvénients de la coupe rase et, par opposition, les incontestables avantages du rajeunissement naturel obtenu par les coupes à caractère jardinatoire. Les avantages et inconvénients de l'un et de l'autre sont copieusement énoncés. Puisse cette croisade discrète contre la coupe rase, à laquelle le propriétaire forestier privé zurichois donne trop volontiers la préférence, être suivie bientôt d'un utile effet.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. M. le professeur *Badoux* étant arrivé au terme de la période d'éligibilité réglementaire, sera remplacé par M. le professeur *Knuchel* comme doyen de l'Ecole, à partir du 1^{er} octobre prochain.

— M. le professeur *G. Wiegner*, qui enseigne avec beaucoup de distinction à notre Ecole la chimie agricole, a reçu à nouveau un

appel flatteur de l'Institut agronomique de Hohenheim. Il a été heureusement possible de retenir à Zurich le savant professeur, ce dont ses collègues sont charmés et ce qu'apprendront avec satisfaction ses anciens élèves.

Cantons.

Vaud. La situation économique du canton et les difficultés budgétaires obligent l'Etat à simplifier son ménage. Tous les Départements sont appelés à participer à cette œuvre : l'Université, les Cultes, les Travaux publics, l'Agriculture, etc., voient leurs crédits rognés.

L'administration forestière n'a pas été oubliée. On lui demande de réduire de 20 à 17 le nombre des arrondissements. Au lieu d'avoir 4300 ha en moyenne, ils en auront 5000 ! Il n'y a ainsi pas trop de mal et comme la diminution doit se faire au fur et à mesure des vacances, il y a là un motif de plus à souhaiter longue vie aux inspecteurs forestiers vaudois et à faire des vœux pour qu'ils n'abandonnent pas leurs postes pour d'autres plus avantageux.

Reconnaissant au reste que cette diminution ne va pas sans inconvénients, la commission de gestion du Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à prendre les mesures nécessaires pour encourager les communes, ou groupements de communes, à parer dans la mesure du possible à la diminution du nombre des inspecteurs cantonaux en confiant la gestion de leurs forêts à des agents communaux.

A quoi le Conseil d'Etat a répondu qu'il espérait que l'observation de la commission de gestion rendrait les communes attentives à la question et qu'il ne manquerait pas de les encourager et de les faciliter dans la mesure du possible en prenant une décision dans ce sens.

Il est intéressant de relever les motifs invoqués par la commission de gestion à l'appui de sa proposition. Nous avons pu, dit-elle, grâce aux exemples mis devant nos yeux, nous convaincre des avantages incontestables que présente le traitement jardinatoire actuellement en honneur chez nos sylviculteurs. Ce traitement est susceptible d'augmenter dans une certaine mesure et par des moyens tout naturels la production de nos forêts de plaine et de montagne, mais il exige des soins continus et des connaissances spéciales, donc un personnel à la hauteur. Sous ce rapport, la suppression envisagée des postes d'inspecteurs d'arrondissements est regrettable, à moins que ceux-ci ne soient remplacés par des inspecteurs communaux.

Espérons que quelques communes se laisseront convaincre ! *M^t*.

— A Noville est décédé récemment, à l'âge de 68 ans, après une longue et cruelle maladie, M. *Samson Trollux*, qui de 1883 à 1920 fit partie de la Municipalité de ce village, dont il fut le syndic respecté pendant 21 ans. M. Trollux était un grand ami de la forêt ; il sut en apprécier toute la haute importance. Avec l'excellent garde de triage A. Pernet, il a beaucoup contribué au beau développement des intéressantes forêts de Noville. D'une grande bienveillance, modeste et très

courtois, il sut entretenir avec l'administration forestière les relations les plus cordiales. Les forestiers qui l'ont connu garderont le meilleur souvenir de ce charmant homme. H. B.

Valais. M. l'inspecteur forestier R. Loretan nous signale une invasion de la pyrale grise du mélèze (*Steganoptycha pinicolana*) dans les mélézains d'Ems, sur la rive gauche de la vallée de Tourtemagne, dans sa partie inférieure. L'insecte a fait son apparition en 1923, dans la partie occidentale d'une forêt communale. Durant l'été de 1924 ses attaques ont porté principalement sur la partie orientale. L'étendue ravagée est d'environ 15 hectares. Des plantes atteintes, seules quelques-unes de faibles dimensions et qui avaient été défoliées en 1923 déjà ont péri.

Si cette attaque du lépidoptère en reste là, le mal ne sera pas grand, mais si, par contre, il devait la continuer en 1925 encore, il est à craindre que quelques mélèzes de grande taille ne périssent à leur tour.

Soleure. Le rapport sur la gestion en 1923 des forêts de la bourgeoisie de Soleure relate, à côté d'autres indications intéressantes, les résultats de la récente revision décennale de ces forêts. Tout d'abord, il nous apprend que celle-ci a été faite suivant les prescriptions de la méthode du contrôle simplifié. Toutes les tiges dont le diamètre à 1,3 m est supérieur à 16 cm ont été inventoriées. On voit que cette méthode si rationnelle fait son chemin dans la Suisse allemande, ce qui est bien réjouissant.

L'étendue de ces forêts qui était de 1822 ha en 1883 est passée, à la fin de 1923, à 2090 ha, ce qui équivaut à une augmentation de 268 ha, provenant d'acquisitions nouvelles. L'inventaire intégral a dénoté, pour les 2009 ha productifs, un matériel sur pied moyen de 273 m³ à l'ha.

La possibilité pour la prochaine période a été fixée à 10.765 m³, soit à 5,35 m³ par ha. Cette quotité de coupe ne s'applique plus comme ci-devant au volume façonné, mais au volume sur pied, déterminé au moyen du tarif d'aménagement.

Berne. Le canton de Berne prépare, pour le mois de septembre 1925, une *exposition nationale d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture* (9^e).

Le Comité d'organisation pour la section de sylviculture est composé comme suit:

MM. *M. Petitmermet*, inspecteur général des forêts, président.

Bavier, inspecteur forestier, à Soleure.

Felber, adjoint de l'Inspection fédérale des forêts.

Henne, inspecteur forestier fédéral, à Berne.

Leuenberger, caissier de l'Association bernoise des producteurs du bois, à Schüpfen.

Lombard, adjoint forestier, à Berne.

von Mülinen, inspecteur forestier, à Berne.

von Seutter, conservateur des forêts, à Berne (vice-président).

Le directeur de l'exposition est M. le D^r C. Moser, conseiller d'Etat, à Berne.

Le comité ci-dessus a publié, à la fin de juin, un règlement spécial à l'usage des exposants, d'après lequel le dernier délai pour les inscriptions est fixé au 12 janvier 1925.

Il a décidé, d'autre part, pour donner plus d'unité au pavillon des forêts, d'organiser une exposition collective. C'est là sans doute une sage mesure.

Etranger.

La république du **Mexique** est un pays fortement boisé, surtout la région méridionale qui comprend de vastes forêts encore inexplo-
rées. Jusqu'à maintenant ce grand pays, dont l'étendue est de deux millions de kilomètres carrés, ne possédait aucune administration forestière. Il semblerait que le gouvernement du général Obregon désire combler cette lacune. C'est tout au moins ce qui ressort d'une conversation que nous avons eue avec M. *Viviano L. Valdés*, ingénieur civil, qui fait un voyage d'études en Europe en vue de la future organisation et que nous avons eu le plaisir de voir à Zurich.

BIBLIOGRAPHIE.

K. Escherich. Die Forstinsekten Mitteleuropas. Zweiter Band. 1 vol. gr. in-8° de 663 pages, avec 335 illustrations dans le texte. Editeur: P. Parey, à Berlin. 1923. Prix: relié, 18 marks or.

Ce très beau livre est une réédition complètement remaniée d'un ouvrage d'entomologie forestière publié pour la première fois, vers le milieu du siècle passé, par le fameux entomologiste forestier Ratzebourg. Réédité plusieurs fois par Judeich et Nitsche, c'est au professeur actuel d'entomologie à l'Ecole forestière de Munich que fut confié le soin d'en publier la dernière édition. Nul ne pouvait s'en acquitter avec plus d'autorité. L'illustre entomologiste a résolu brillamment cette tâche formidable.

Le premier volume a paru en 1914; il est consacré aux généralités sur la morphologie et la biologie des insectes et contient un exposé des principes généraux de la protection des forêts contre les dégâts par ces animaux. Cet exposé qui résume nos connaissances actuelles de la question est d'une belle allure scientifique; sa lecture en est attachante.

L'ouvrage complet comprendra 4 volumes dont le 3° sera consacré aux papillons et le 4° aux hyménoptères, aux diptères et aux hémiptères.

Le volume II, qui a paru à la fin de 1923 — le premier de la partie systématique — traite des orthoptères, des neuroptères, mais surtout des coléoptères qui comprennent de si nombreux ravageurs de nos boisés.

Ces quelques indications suffisent à montrer que la publication du savant entomologiste munichois est un ouvrage de grande envergure qui a exigé de l'auteur et de l'éditeur un effort extraordinaire.